



Poseur / Poseuse de revêtements souples

Description du métier

- Pose des revêtements souples en vinyle, en asphalte, en caoutchouc, en liège, en linoléum ou en tout autre matériau collé mais non cloué;
- Pose des moquettes, des tapis et des sous-tapis, à l'exclusion de carreaux d'insonorisation appliqués sur les murs et les plafonds.

ACCÈS AUX CHANTIERS DE CONSTRUCTION

- Démontrer à la CCQ avoir réussi le DEP en installation de revêtements souples et présenter une garantie d'emploi d'un employeur inscrit à la CCQ d'une durée d'au moins 150 heures échelonnées sur une période de trois mois consécutifs. Cette démarche permet d'obtenir un certificat de compétence apprenti du métier;
- Des mesures existent pour augmenter la présence des femmes sur les chantiers : consultez-les à mixite.ccq.org.

RÉGIME D'APPRENTISSAGE

- Avoir complété trois périodes d'apprentissage de 2 000 heures (6 000 heures au total), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier.

HABILETÉS ET INTÉRÊTS

- Acquérir des connaissances liées à l'application des notions de mathématique, aux propriétés des produits et des matériaux, ainsi qu'à l'interprétation de plans et de devis techniques;
- Être minutieux;
- Avoir de la dextérité;
- Avoir le sens de l'organisation;
- Avoir une bonne condition physique;
- Être capable de déplacer des objets lourds;
- Avoir de la souplesse.

Salaire annuel moyen*

Apprenti**	19 474 \$
Compagnon***	32 519 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	47 829 \$
Proportion****	63 %

- * Inclut les primes, les heures supplémentaires ainsi que les indemnités pour les jours fériés chômés et les congés annuels obligatoires prévus aux conventions collectives.
- ** Salaire moyen des diplômés admis en 2016, pour les 12 mois suivant leur admission.
- *** Salaire moyen, en 2017, des personnes ayant rapporté au moins une heure de travail.
- **** Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2017. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2013-2016	2017
Nouveaux apprentis admis par la CCQ	70	66
Taux de placement des diplômés*	100 %	n. d.

- * Source : Enquête *La Relance au secondaire en formation professionnelle*, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec. Les nouveaux diplômés sont interrogés quant à leur situation d'emploi au 1^{er} juin suivant l'obtention de leur diplôme. Données disponibles pour 2012 à 2015.

Salaire horaire* d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti			
1 ^{re} période	22,10 \$	22,13 \$	19,40 \$
2 ^e période	25,79 \$	25,82 \$	22,64 \$
3 ^e période	31,31 \$	31,36 \$	27,49 \$
Compagnon	36,84 \$	36,89 \$	32,34 \$

* Salaire en mai 2018.

Volume de travail par secteur

Institutionnel et commercial 89 %



Résidentiel 9 %

Génie civil et voirie 2 %

Perspectives d'emploi



- On comptait 1 204 poseurs de revêtements souples actifs en 2017, soit un nombre un peu moins élevé qu'en 2016. Ces travailleurs sont embauchés par 584 employeurs différents ;
- Presque la totalité du volume de travail pour ce métier s'effectue dans le secteur institutionnel et commercial. Il est aussi intéressant de noter qu'il existe toujours une demande pour le remplacement de revêtements existants tant dans le secteur institutionnel et commercial que dans le secteur résidentiel ;
- Il y a eu 66 nouveaux apprentis admis en 2017, ce qui représente un nombre qui se rapproche de la moyenne annuelle des quatre dernières années (70). Dans ce métier, un apprenti touchera en moyenne un salaire de 19 500 \$, au cours de sa première année de travail. Un compagnon faisant au moins 500 heures gagnera un salaire annuel moyen de 47 800 \$;
- Les perspectives d'emploi sont bonnes, pour les poseurs de revêtements souples. Les finissants se placent très bien. Le roulement notable, entre autres causé par les départs à la retraite, crée des besoins de relève. Toutefois, ces besoins de main-d'œuvre pourraient être comblés par les travailleurs présentement disponibles.

Formation

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles –
Installation de revêtements souples (5334)

Durée de la formation : 900 heures

Préalables scolaires : Catégorie 2*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 74.

Formation généralement offerte dans les régions suivantes :

- Capitale-Nationale
- Laval
- Montérégie
- Montréal



Pour connaître les établissements publics autorisés à offrir ce programme d'études, veuillez consulter le site inforoutefpt.org

Nombre de salariés actifs en 2017

Abitibi-Témiscamingue	18
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	54
Côte-Nord	12
Estrie	39
Île de Montréal	146
Laval-Laurentides-Lanaudière	309
Mauricie-Bois-Francs	51
Montérégie	208
Outaouais	86
Québec	220
Saguenay-Lac-Saint-Jean	50
Extérieur et Baie-James	11

Total 1 204

Nombre de femmes actives dans le métier 34

Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Poseur de revêtements souples	12 %
Ensemble des métiers et occupations	17 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Âge de la main-d'œuvre en 2017

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	33	47 %	47 %	6 %	339
Compagnon	47	8 %	64 %	28 %	865
Total des poseurs de revêtements souples	43	19 %	59 %	22 %	1 204
Ensemble des métiers et occupations	39	26 %	58 %	16 %	157 086